



CLUB CONVAINCRE DU RHONE

Compte rendu de la Conférence du Club Convaincre du Mardi 15 Octobre 2024

de Mireille Debard autour de son livre « Le choix d'une vie : souvenirs d'engagements »

La passe du vent, Octobre 2020

Ce livre retrace la vie militante à Lyon et elle mentionne les activités du Club Convaincre. Mireille et Robert sont des adhérents de la première heure du Club « Il y a des livres nécessaires, et ce ne sont pas les plus nombreux. Le livre de Mireille Delbard est de ceux-là. Il porte plus haut et plus loin la parole, malgré l'humilité de son auteure. Un livre qui témoigne, avec conviction et modestie, d'un remarquable parcours humain, personnel et, en même temps, tourné vers les autres. Mireille Debard aura été de toutes les luttes de son époque, de tous les combats pour une vie meilleure. Elle n'a jamais renoncé. Son existence est un roman écrit avec style et élégance, une autre façon de lire le monde [...] Quand j'ai découvert son histoire, j'ai immédiatement été convaincu de son incroyable nécessité et de son immense portée. La vie entière de Mireille Debard est un exemple à suivre pour les générations d'aujourd'hui. Sa foi en l'humanité est inséparable de ses actes militants... »

Merci Francis pour ton invitation. Pour Robert, le club Convaincre a été un lieu important de réflexion et de compagnonnage notamment dans le groupe entreprise. Donc j'ai pris le relai à son décès en 2006 et faute de pouvoir participer, je lis toujours avec beaucoup d'intérêt ce que vous produisez. Ce rendez-vous remonte à loin et nous y sommes.

Ce petit livre, écrit en plein covid, a une histoire dont je vais dire quelques mots. Il a été édité en septembre 2020 par les éditions de La Passe du Vent, puis en octobre 2021 il a été présenté aux Archives municipales par Philippe Dujardin, chercheur connu, qui

en a fait une lecture bienveillante. Avec sa compétence de politologue et de conseiller scientifique de la Métropole, il avait lors de cette présentation, placé l'ouvrage en relation avec des événements politiques, sociaux, historiques.

Quand on parle d'engagements cela signifie qu'on n'est pas tout seul. Quelques amis avaient accepté de venir à la tribune lors de cette présentation. Leurs différentes interventions avaient dessiné une fresque des engagements d'une époque. Je pense en particulier au témoignage de Marie-Hélène Bunoz, puéricultrice au camp de Sabra et Chatila lors du massacre de septembre 1982. Elle est présente ce soir. Le souvenir de ce massacre résonne plus que jamais et encore plus fort.

Et moi maintenant, je vais essayer de me débrouiller toute seule mais ils sont quelques-uns dans la salle plus compétents que moi sur certains sujets qui pourront intervenir dans le débat.

Pour en revenir au livre, je n'avais jamais penser publier un jour quelque chose sur moi. J'étais journaliste judiciaire, j'ai suivi des procès et des procès, j'ai écrit sur des événements, sur les prisons, sur les autres et pour les autres, mais sur moi, l'idée ne me serait jamais venue.

Le livre est partie d'une invitation à écrire par trois personnes qui me sont proches, de trois générations différentes : Il y a Bernard Bolze, fondateur de l'Observatoire international des prisons, de Prison insider, de Concertina. Nous nous connaissons depuis 50 ans et avons fait pas mal de choses ensemble, Il y a Judith Le Mauff qui a écrit l'avant-propos du livre et Ella, sa fille qui avait alors 10 ans. C'est elle qui voulait que j'écrive sur mon enfance et c'est pour elle que j'ai écrit le chapitre sur mon enfance. C'était donc comme l'explique Judith dans l'avant-propos, après un déjeuner chez moi. Au retour, ils m'ont envoyé un sms qui disait : Il faut que tu écrives. Et ils proposaient une dizaine de thèmes : l'enfance, la famille, le journalisme, la foi, la non-violence, comment forger son opinion etc. Sous cet angle ça m'a intéressée. J'ai répondu. J'ai d'abord écrit pour eux. Si vous lisez le livre, vous verrez que je les interpelle parfois.

Aujourd'hui je vais vous proposer quelques dates correspondant à un chapitre ou à un passage du livre, qui dans la situation actuelle, pourraient nous dire quelque chose.

IZIEU - 6 AVRIL 1944

J'ai 8 ans. C'est la guerre. Je suis à l'abri des bombardements dans un petit village du Dauphiné, avec ma mère, mon frère et ma sœur plus jeunes que moi. Mon père est resté à Lyon pour son travail. Le village est à une petite dizaine de kilomètres par la route d'Izieu. Et des hauteurs du village on aperçoit sur la colline en face, la maison des enfants. Aux lendemains du 6 avril, ma mère m'apprend que les enfants juifs de la maison d'Izieu avaient été arrêtés par les Allemands. Elle n'a pas su me dire où ils avaient été emmenés.

43 ans après, en mai 1987, je suis journaliste, accréditée dans l'équipe de l'AFP pour suivre le procès de Klaus Barbie. Et je retrouve le trajet des enfants d'Izieu, jetés dans des camions, déportés et exterminés dans un four crématoire d'Auschwitz. La déportation et la mort des enfants d'Izieu constitue l'un des trois crimes contre l'humanité retenus contre Klaus Barbie. (P.14)

Ce fut un grand procès, le premier de cette nature en France, novateur dans toutes sortes de domaines. J'en garde la conviction qu'on ne peut pas, qu'on ne doit pas faire l'économie d'un procès même tardif, devant un tribunal national ou international selon le cas, avec toutes les garanties du droit. Les auteurs des grands massacres, des crimes de guerre et crimes contre l'humanité doivent être jugés.

Dans un autre domaine, on mesure le chemin parcouru concernant la place des victimes, reconnue sans doute pour la première fois dans ce procès avec autant d'attention. J'entends encore le Procureur général Pierre Truche, dire que les victimes seront au centre du procès. Ça été une bascule. Les victimes longtemps méprisées ou inexistantes, notamment dans les affaires de viol, trouvent leur place dans un procès judiciaire. Badinter n'est pas loin, avec le fond d'indemnisation des victimes et une nouvelle science va émerger, la victimologie. Le professeur Liliane Dalligant est pionnière dans ce domaine.

A la fin de la guerre, j'ai dix ans. Je me souviens des fêtes, de la musique dans les salles paroissiales, les bals de quartier. Le 6 août 1945 la bombe tombe sur Hiroshima. On applaudit. Bien plus tard, je lis ce qu'Albert Camus écrit le 8 août 1945 dans *Combat* : « *Il est permis de penser qu'il y a quelque indécence à célébrer ainsi une découverte qui se met d'abord au service de la plus formidable rage de destruction dont l'homme a fait preuve depuis des siècles...* »

J'ouvre simplement une parenthèse d'actualité, le 11 octobre dernier le prix Nobel de la Paix a été accordé à l'organisation japonaise Nihon Hiclkanyo qui regroupe les survivants des bombardements nucléaires de 1945. Le Nobel a un engagement constant contre le nucléaire. L'observatoire des armements basé à Lyon que nous connaissons bien et qui fête ses 40 ans d'existence a reçu le Nobel de la paix en 2017. Mon constat après lectures sur ce sujet, le Japon est le seul pays victime du feu nucléaire américain et il est sous la protection du parapluie nucléaire américain. Il me semble que ça illustre bien l'ambiguïté dans laquelle on se trouve. La protection et la menace.

AVRIL 1958 LA GUERRE D'ALGERIE

J'ai 23 ans, je suis arrivée depuis peu dans une équipe d'ACO et les militants sont sous le coup de ce qu'on appellera « l'affaire du Prado ». Je reprends cette affaire dans mon livre parce que c'est par les militants de cette équipe d'ACO que j'en ai connaissance. Je me souviens encore de l'émotion, des interrogations, des analyses. Alors que mon expérience politique est encore bien petite, je vais suivre leurs échanges, apprendre à me faire une opinion. Je rapporte donc cette « affaire du Prado », comme une histoire de transmission.

Pour résumer très rapidement, Albert Carteron, Joseph Chaize et Louis Magnin, trois prêtres du Prado sont arrêtés et poursuivis pour atteinte à l'intégrité du territoire national. Il leur est reproché d'avoir prêté une chambre du noviciat de St Fons à des militants FLN qui voulaient organiser un service social destiné aux familles des algériens détenus. Rappelons qu'ils sont entre 600 et 800 Algériens, parfois 1000, détenus dans les prisons de Lyon. Carteron nommé par le cardinal Gerlier pour une présence auprès des Nords Africains, rencontrait quotidiennement des Algériens qui avaient été interrogés et torturés au siège de la police judiciaire rue Vauban. A partir de ces témoignages, il avait constitué un dossier sur les tortures. Le cardinal Gerlier, l'évêque

Alfred Ancel soutiennent à fond et publiquement les trois prêtres inculpés. L'affaire est classée. Le dossier des policiers responsables des tortures est lui aussi classé. Je considère que « l'affaire du Prado » est un « beau moment de lumière » dans l'église de Lyon (p. 35) (cf les références biblio et film « El Bi'r »)

Je décris ensuite une des manif contre les camps d'internement organisées par l'action civique non-violente et la communauté de l'arche de Lanza del Vasto, qui à ma connaissance sont les seuls à faire éclater le scandale de ces lieux de détention clandestins.

Il y en a un tout près de chez nous, à Thol près de Bourg en Bresse. Un millier d'Algériens, sont entassés sans hygiène, sans soins avec les vêtements qu'ils portaient le jour de leur arrestation (p. 61). La police n'a rien trouvé à reprocher à ces hommes, mais ils sont suspects. La durée de l'internement est indéterminée. Certains sont là depuis 10 mois, renouvelés par décret de 15 jours en 15 jours et les familles sont sans ressources. L'alerte a été donnée par un visiteur de la Cimade. On voit donc l'importance des organisations humanitaires dans ces zones secrètes et de non droit.

1963 - LE SYNDICALISME FAMILIAL .

C'est l'année de naissance de notre premier enfant, l'aîné de nos trois enfants. J'arrête mon activité professionnelle. Nous aurons un ancrage successivement dans deux lieux : un quartier populaire à La Mulatière puis dans ce qu'on appelle à l'époque un « grand ensemble » à Oullins où nous terminons notre vie. Ce sont des années où nous participons à une réflexion animée par André et Andrée Chazalette, au sein de l'ADELS (association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale). On échange sur l'urbanisme, les équipements collectifs, l'animation des quartiers etc... On est encore dans le modèle Le Corbusier.

Et à La Mulatière, je prends contact avec l'équipe de l'ASF (Action syndicale des familles)(p. 49). Je me retrouve avec des femmes « mères au foyer » comme on disait, plus âgées que moi et qui sont compétentes dans tout ce qui touche à l'organisation familiale (santé, éducation, consommation, budget). Ce sont les piliers d'un quartier. Alors que le travail social est en voie de professionnalisation, elles font un véritable éducatif auprès d'autres mères de famille. Je suis persuadée que les militantes de l'ASF ont évité à des quartiers de couler.

Les solidarités sont concrètes, matérielles. Je retiens 2 objets : un lave-linge. Une valise.

Les appareils ménagers coûtaient cher. Il y avait donc un lave-linge collectif qui passait d'une famille à l'autre, le temps d'une ou deux lessives. Les hommes transportaient et branchaient la machine dans une cuisine et quelques jours après la déménageaient et l'installaient dans une autre. Nous organisions des rencontres de quartier à partir de ce qu'on appelait une « valise culturelle » qui circulait de section en section. il y avait bien une valise et dedans des textes, des documents, des diapos pour ouvrir les débats sur le développement des enfants, l'éducation des adolescents etc...

Les questions que je me pose : est-ce que ces relations toutes simples qui vont raccommoier le tissu d'un quartier pourrait entrer dans ce que Pierre Rosanvallon appelle « les institutions invisibles » ? Et quelles traces de ces femmes ? Peut-être dans les auto éditions familiales ?

1969 - MILITANTE A PLEIN TEMPS !

Je suis secrétaire bénévole du GARM (groupe d'action et de résistance à la militarisation). Ce sera pendant une petite dizaine d'années, un engagement intense qui va bousculer notre vie quotidienne. Un engagement un peu risqué parce qu'on est en pleine illégalité. Mais pas trop risqué quand même parce que l'environnement était beaucoup moins violent que maintenant. Et peut-être l'appareil d'Etat pas trop répressif à notre rencontre ?

Le groupe n'a pas les moyens de s'offrir un local. C'est donc mon nom et notre adresse qui sera mentionnée pour contact sur les milliers de tracts diffusés. L'appartement devient un lieu de permanence, parfois surpeuplé, ça sonne toute la journée, surveillés, écoutés par les RG. C'est donc toute la famille qui se trouve impliquée dans cette histoire. Ce fut une période passionnante avec des rencontres très riches et diverses.

Il existe un livre très complet sur le Garm. En deux mots c'est un groupe informel composé de militants situés en majorité à gauche . Au départ, la base commune, c'est l'opposition aux essais nucléaires dans le Pacifique. La marque de fabrique, ce sont des actions toujours non-violentes, toujours illégales, humoristiques et revendiquées. Jamais de masque ou de cagoule. Et devant un tribunal on assume et on s'explique. Je le redis encore une fois, c'était une époque moins risquée, moins violente. Ces drôles de manifs ont fait la réputation du groupe.

L'occupation du PC atomique du Mont Verdun à deux reprises en 1971 et 1972 sera l'action la plus spectaculaire ... et la plus marrante. On est parti du refus des essais nucléaires et on a peu à peu élargi à tout ce qui touche à la politique de défense, les ventes d'armes, les tribunaux militaires, etc... A titre personnel, je ne suis pas « pacifiste ». Je pense que dans certaines circonstances il est nécessaire de répondre par les armes. Et je ne suis pas inconditionnellement non-violente. J'utilise des moyens non-violents parce que nous sommes en démocratie et que ce sont les meilleurs moyens pour se faire entendre et faire avancer les choses. Je vais suivre comme d'autres les audiences des tribunaux militaires supprimés en 1982. Cela aboutit à la publication de « les juges kakis ». J'en suis co-auteur avec Jean-Luc Hennig qui était alors journaliste à Libération. Et avec une préface de Michel Foucault.

C'est très loin.

Voilà ce que j'écris sur le sujet (entre fin 2019 et début 2020) page 72 : « *C'est tellement loin ! Les TPFA ont été supprimés en 1982, le service militaire n'est plus. Les soudards sont morts avec Cabu, l'armée s'est féminisée, professionnalisée, elle est scientifique, protectrice, humanitaire. Mais la France est le 3^{ème} exportateur d'armes après les États-Unis et la Russie. Sa politique de sécurité et de défense repose toujours sur la dissuasion nucléaire, compte-tenu du contexte international.* » Depuis la guerre en Ukraine, la France est le 2^{ème} exportateur d'armements.

Et plus loin p. 85 à propos du fameux poste central du Mont Verdun qu'on a tant chahuté faute de pouvoir le supprimer: « *Un demi-siècle après, le radar au sommet du Mont Verdun fait partie du paysage lyonnais. La base militaire est devenue le centre névralgique de la défense aérienne française. L'un des quatre centres européens rattachés à l'OTAN.* » Je rappelle que ça a été écrit deux ans avant l'invasion de l'Ukraine.

1978 - JOURNALISTE JUDICIAIRE

C'est à partir des chroniques des tribunaux militaires que je suis passée du militantisme au journalisme. J'avais moins envie de contester et plus envie de comprendre et de décrire ce qui se passait. L'itinéraire de ces jeunes garçons emprisonnés pour désertion ou refus de marcher au pas passe souvent par le tribunal pour enfants. J'ai eu envie d'en savoir plus sur cette juridiction des mineurs, elle aussi juridiction d'exception inventée en 1945 par des résistants qui avaient connu la prison, la déportation. Ils vont donc privilégier l'éducation sur la répression. Les sciences humaines vont accompagner le droit.

Je commence donc pour Libé, mes premiers comptes-rendus de correctionnelles et un grand reportage sur les tribunaux pour enfants. Ça été une étape importante qui a changé ma manière de réfléchir, de me situer. Après j'ai passé l'essentiel de ma vie, une bonne vingtaine d'années, dans les tribunaux et cours d'assises. (p. 121)

Mais étant donnée la situation, je voudrais surtout mettre le projecteur sur les juges des tribunaux administratifs qui sont les garants de nos libertés (p. 27) Les audiences sont austères, elles sont publiques et ça vaut le coup d'aller écouter. Je travaillais au temps des lois Pasqua. J'ai vu le tribunal administratif annuler des reconduites à la frontière ou des refus de titre de séjour non fondés, en application de l'article 8 de la CEDH sur « le droit de toute personne au respect de sa vie privée et familiale. » J'espère vraiment qu'à l'avenir les juges administratifs garderont cette liberté de juger. Donc veillons sur les juges administratifs et veillons sur l'Europe !!

Le débat

Après la présentation de l'ouvrage, nous avons posé la question : où en sommes-nous aujourd'hui ? Sommes-nous pessimistes ? Voici les réponses sur deux sujets :

Faire la distinction entre développement technologique et progrès :

La machine à vapeur, l'énergie atomique, aujourd'hui l'intelligence artificielle (IA) représentent en effet des avancées scientifiques et technologiques, mais ces développements ne sont pas nécessairement des "progrès" en soi. Ces inventions sont des outils puissants qui peuvent transformer la société. Cependant, ce n'est pas la technologie en elle-même qui constitue un progrès : c'est la manière dont elle est utilisée qui soulève des questions éthiques. Le progrès véritable dépend de notre capacité à gérer ces technologies de manière éthique et à veiller à ce qu'elles servent le bien commun plutôt que d'aggraver les inégalités ou de créer de nouveaux dangers.

Au sujet de l'extrême droite, elle est largement représentée à l'Assemblée Nationale. Dans les années 30/40, elle était anti-parlementaire. les gens se battaient, il y avait des morts, l'arrivée du fascisme...

Aujourd'hui, elle ne remet pas en cause les structures de la République, et semble respecter des institutions mais.... Débat à suivre

**Soutenez le Club Convaincre en envoyant un chèque d'adhésion de 30 €
à l'adresse du trésorier du Club Pierre Prunet 63 chemin des Forêts St Cyprien Lachassagne 69 480**

pour tout contact : club.convaincre@gmail.com

notre site <http://www.convaincre-rhone.fr/>